

L'Anse-Saint-Jean, le 16 décembre 2013.

Je, soussigné, Daniel Corbeil, confirme que l'avis de convocation pour l'assemblée spéciale du 16 décembre 2013 a été signifié à chaque membre du conseil municipal tel que prévu à l'article 156 du Code municipal.

----- Daniel Corbeil, DG / Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 16 décembre 2013 à 18h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :	M. Anicet Gagné,	conseiller
	Mme Nathalie Tremblay,	conseillère
	M. Yvan Coté,	conseiller
	M. Victor Boudreault,	conseiller
	M. Graham Park,	conseiller
	M. Éric Thibeault,	conseiller
	M. Daniel Corbeil,	dg/sec-trésorier

397-2013

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée et appuyé.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion règlement 14-298 ayant pour objet de régir l'enlèvement et la disposition des matières résiduelles et recyclables sur le territoire de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean et abrogeant toutes dispositions réglementaires à cet effet.
4. Avis de motion Règlement 14-299 concernant la tarification pour la collecte des matières résiduelle,
5. Récupération des taxes pour les activités du comité du 175^e anniversaire du Saguenay-Lac Saint-Jean
6. Levée de l'assemblée.

398-2013

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

399-2013

AVIS DE MOTION CONCERNANT UN PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE RÉGIR L'ENLÈVEMENT ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN ET ABROGEANT TOUTES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES À CET EFFET.

Avis de motion est donné par M. Victor Boudreault que dans une assemblée ultérieur sera déposé un projet de règlement ayant pour objet de régir l'enlèvement et la disposition des matières résiduelles et recyclables sur le territoire de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean et abrogeant toutes dispositions réglementaires à cet effet.

400-2013

AVIS DE MOTION CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Avis de motion est donné par M. Anicet Gagné que dans une assemblée ultérieur sera déposé un projet de règlement concernant Règlement pour la tarification pour la collecte des matières résiduelles.

401-2013
RÉCUPÉRATION DES TAXES POUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DU 175^E
ANNIVERSAIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

402-2013
FERMETURE SÉANCE

La fermeture de la séance est proposée par M. Yvan Côté à 18 h10.

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean le seizième jour de décembre de l'An 2013.

Daniel Corbeil, Directeur général / secrétaire-trésorier

Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».